



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
Télécopieur : 514 350-2612
face.csdm.qc.ca
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 24 JANVIER 2017**

Étaient présents:

Direction : Line Rondeau, directrice par intérim
Frédéric Boudreault, directeur adjoint (EMSB)

Étudiant : Taowa Munene-Tardif
Daphnée Léger

Enseignantes : Louise Blanchette
Jennifer Harriet
Julie St-Pierre

Parents : Sheena Bassani, parent CSEM
Myriam Bouroche, parent CSDM
Geneviève Dodin, parent CSDM
Andrew Edwards, parent CSDM, président du CÉ
Alyssa Kuzmarov, parent CSEM
Anne-Karine Tremblay, parent CSDM

Représentante de l'OPP : Geneviève Dodin

Représentante de la Fondation : Sheena Bassani

Commissaire scolaire de quartier : Stéphanie Bellenger-Heng

Représentante du personnel FACE : Jacques Archambault, vie étudiante

Visiteur : Ana Molina, parent CSEM, trésorière Fondation

Étaient excusés :

Joe Cacchione, parent CSDM
Roderick Stark, behaviour technician
Éric Devlin, membre de la communauté
Lise Leblanc, service de garde

1. Présences et vérification du quorum par le président

À 18 h 35, Andrew Edwards constate qu'il y a quorum avec plus de la moitié des membres votants et plus de la moitié des parents présents, et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Andrew Edwards remercie Myriam Bouroche pour la préparation des documents de la réunion la veille alors que c'était sa fête et lui souhaite bonne fête! Ana Molina, trésorière de la Fondation, demande que la présentation des états des revenus et dépenses de la Fondation soit faite en point 5.1. Frédéric Boudreault demande que la présentation du MESA soit ajoutée au point 6.6.

Les modifications sont proposées par Myriam Bouroche, secondées par Geneviève Dodin. L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

3. Accueil des visiteurs et période de questions du public

En l'absence de visiteurs autre qu'Ana Molina qui présente plus tard, ce point est passé.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2016

Des corrections sont apportées en séance : Au point 8.4. Sheena Bassani précise qu'elle va *présenter* plutôt que fournir un état des revenus et dépenses. Geneviève Dodin souligne qu'il faut ajouter la résolution 2016-12-06-007 à la liste d'actions.

L'adoption du procès-verbal tel que modifié est proposée par Geneviève Dodin, secondée par Anne-Karine Tremblay. Il peut être publié sur le site de l'école.

5. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2016

Voir en annexe A, le statut de chacune des actions, suite à la séance du 6 décembre.

Pour le point 7, Éric Devlin s'est informé des procédures pour obtenir une dérogation au tribunal pour faire fermer la clôture de la cour : apparemment, il n'y aurait aucun problème à demander une prolongation de la clôture en fer avec le même motif en créant des portes qui bloqueraient les deux escaliers. Ainsi les élèves du secondaire pourraient sortir à leur guise en refermant la porte et les petits seraient dans un espace clos. De plus, Geneviève Dodin a rencontré un architecte paysagiste qui a déjà refait plusieurs cours d'écoles de la CSDM. Il ressort de cette rencontre que trois étapes sont nécessaires pour engager un processus de réfection de cour :

1. Lever 25,000\$ auprès des parents de l'école.
2. Avec une esquisse de projet, faire une demande officielle au ministère de l'Éducation, qui apparie généralement les 25,000\$ via son fonds Embellissement des cours d'école (une demande déposée seulement pour une nouvelle clôture ne sera sans doute pas acceptée; il faut prévoir un plan d'embellissement complet de la cour).
3. Avec un projet précis et des plans d'architecte à l'appui, faire une demande à la CSDM pour compléter le financement. La CSDM examine la demande et la place dans l'échéancier des travaux en fonction des priorités.

On peut s'attendre à ce que la cour ne fasse pas partie des priorités de la CSDM pour FACE, notamment avec les 50M\$ de travaux déjà prévus. De plus, si des travaux sont prévus en façade dans les années qui viennent, la cour ne saurait venir qu'après.

Autres point relevés:

- Il faudra déterminer ce qu'il y a sous la cour. Si le sol de la cour est contaminé, le ministère couvre une partie des frais de décontamination : en général, on considère que ça amortit plus ou moins le ré-asphaltage.
- L'arrondissement du PMR a des exigences pointues sur les revêtements (couts supplémentaires à prévoir).
- La ville oblige désormais à construire un bassin de rétention des eaux de pluie en sous-sol, donc la réfection des égouts est à prévoir (couts supplémentaires).
- Selon le code du bâtiment, on ne peut pas mettre de porte directement en haut d'un escalier; il faut prévoir un palier (ce qui amènerait un rétrécissement d'environ 4 m² de la cour en haut de chaque escalier et rétrécirait la surface de la cour déjà petite).
- À titre d'exemple, la clôture ornementale de la cour de l'école St-Louis-de-Gonzague-Annexe, en façade le long de la rue Rachel, a coûté 62,000\$.

Compte-tenu des travaux de 50M\$ prévus sur les 15 prochaines années et des autres dossiers urgents à l'école, il est décidé de préparer une lettre à l'attention de la CSDM et des commissaires pour les aviser du problème de responsabilité civile posé par la cour ouverte. Geneviève Dodin se charge de rédiger cette lettre, qui sera soumise à discussion lors de la prochaine rencontre du CÉ.

Pour le point 13 sur les budgets de l'école, Sheena Bassani demande à ce que les budgets soient fournis en indiquant les fonds à percevoir de la CSEM.

Pour le point 14 sur la rencontre avec les parents sur le projet éducatif, la date sera fixée au retour d'Annie Lamarre.

Pour le point 26 (correspondance entre l'horaire des petits-déjeuners et celui de l'ouverture des portes) et pour le point ajouté sur le suivi de la résolution sur l'assouplissement des horaires d'entrée et de sortie des élèves le matin et la soir, Line Rondeau indique que cela implique des changements dans les périodes de surveillance. Si les enfants rentrent trente minutes avant le début des classes, il doit y avoir un surveillant à chaque étage pour ces trente minutes. Or, avec l'ajout des battements entre les classes depuis septembre, la tâche des professeurs est étirée au maximum de leur convention et on ne peut leur rajouter de période de surveillance. Louise Blanchette indique qu'on pourrait envisager de déplacer avant les classes la période de surveillance d'après les classes du secondaire. Andrew Edwards se charge de rédiger une lettre à la CSDM pour demander l'ajout de périodes de surveillance.

5.1. États financiers de la Fondation

Les deux documents présentés en séance sont les mêmes que ceux présentés lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fondation tenue en novembre 2016. Au 30 novembre 2016, il y avait 60,000\$ d'encaisse. Toutefois, cette somme correspond au total des fonds ouverts à la Fondation, dont la plupart sont gérés de façon individuelle. En effet, chaque sous fonds ouverts à la Fondation et dont le montant est comptabilisé dans les 60,000\$ est ouvert et géré par un professeur qui assure les levés de fonds nécessaires pour alimenter le fonds qu'il chapeaute et approuve les dépenses faites à partir de ce fonds.

Il n'y a en fait qu'un peu plus de 20,000\$ disponibles à la Fondation dans le compte général. Ce dernier est alimenté en prélevant 2% des revenus générés dans les autres fonds, ainsi que par la vente des DVD de Noël. Le compte général sert entre autre à payer les frais de comptabilité et d'assurances.

Andrew Edwards demande à Ana Molina et Sheena Bassani qu'une définition claire de chacun des fonds soit fournie par écrit au prochain CÉ, avec l'enseignant responsable de chaque fonds. De plus, est réitéré le besoin que la Fondation participe activement à l'achat et à l'entretien des instruments. Sheena Bassani indique d'un comité de levée de fonds a été mis en place en novembre avec comme objectif principal de lever des fonds à cette fin.

6. Travaux du conseil

6.1. Budget du CÉ

Le budget réservé à la formation des parents (400\$) a été alloué à l'atelier devoirs et leçons offert par l'orthopédagogue Sonia Lafrance le 23 janvier. Une quinzaine de parents s'est présentée mais le parent qui devait faire la traduction n'est pas venu...

Pour les 800\$ du budget de fonctionnement, deux propositions sont faites :

- La projection du film *Screenagers*, en anglais avec sous-titres en français, qui pourra être faite à l'auditorium mais également aux élèves du secondaire dans la journée, pour les enseignants qui le souhaiteraient. Le coût est de l'ordre de 600\$.
- L'atelier Aide aux devoirs en anglais. Le coût est de l'ordre de 375\$.

Comme les deux propositions sont valides, on demande de les afficher sur la page Facebook des parents de FACE et de procéder à un vote de préférence. Geneviève Dodin se charge d'afficher les deux propositions et de rapporter le résultat à la prochaine rencontre.

6.1.2. Précisions budget de l'école

En raison de l'absence d'Annie Lamarre, ce point est remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Line Rondeau précise toutefois que selon le fonctionnement de l'école, toutes les dépenses sont effectuées par la CSDM, puis remboursées par la CSEM en fin d'année. Autrement dit, si les budgets sont présentés à chaque rencontre, ils seront toujours déficitaires. Sheena Bassani redemande à ce que les budgets soient fournis en indiquant les fonds à percevoir de la CSEM.

6.2. Résolutions de 2015-2016 renouvelées pour 2016-2017

Myriam Bouroche a mis à jour la liste des résolutions 2016-2017 avec les résolutions de 2015-2016 adoptées à nouveau le 6 décembre dernier.

6.3. Culture et échanges anglais/français

Alyssa Kuzmarov rapporte des échanges musclés sur la page Facebook des parents de FACE suite à un incident survenu dans la cour entre des élèves francophones et anglophones. Elle a invité les parents qui se sont manifestés à participer au Comité sur le bilinguisme. Elle ajoute qu'il semble qu'un écart important existe à l'école entre les élèves des deux secteurs, se disant toutefois consciente que la prévalence dépend des années et des groupes. Line Rondeau précise que la plupart du temps, ces conflits donnent l'impression de se cristalliser sur la langue car c'est la chose la plus évidente pour des petits qui ne parlent pas celle de l'autre. Elle souligne qu'elle est consciente du problème, mais que cela ne veut pas toujours dire que c'est le reflet d'une guerre larvée. Andrew Edwards rappelle que le CÉ ne saurait servir qu'à soulever des problèmes ; il est important d'apporter des solutions aux problèmes soulevés pour pouvoir en discuter. Il demande à Alyssa Kuzmarov de soumettre des pistes de solutions au problème qu'elle a soulevé pour la prochaine réunion.

6.4. Le français pour l'avenir

Alyssa Kuzmarov fait part de cet événement qui a lieu dans 14 grandes villes canadiennes chaque année. Elle propose que FACE accueille l'événement montréalais le 7 avril prochain. Cet événement est autofinancé et il n'y aura pas de coût pour l'école, mis à part le prêt de l'auditorium. Alyssa Kuzmarov précise qu'elle siège sur le conseil de l'organisme qui chapeaute cet événement et pourra à ce titre agir comme coordonnatrice entre l'école et les organisateurs.

La tenue de cet événement à l'école est proposée par Sheena Bassani, secondée par Anne-Karine Tremblay.

6.5. Modifications de l'offre de service

Les parents et enseignants présents manifestent leur frustration et déception de ne pas avoir été informés avant le 16 janvier, soit quelques heures seulement avant tous les parents, de la modification de l'offre de service de l'école qui consiste à ne plus offrir le préscolaire 4 ans à l'école dès septembre 2017.

Line Rondeau résume le contexte de cette décision. À quelques jours de l'envoi des lettres d'admission en novembre 2016, quelques directions d'école ont été informées par la CSDM d'un changement potentiel de leur indice de défavorisation. Ce dernier est établi par le ministère de l'Éducation et s'appuie sur un ensemble d'éléments, dont le code postal des élèves. Selon la clientèle, l'indice varie donc année après année. Par ailleurs, les ratios élèves/enseignants établis dans la convention collective des enseignants CSDM sont directement rattachés à cet indice, et plus un milieu est défavorisé, plus bas sont les ratios dans les classes.

Puisque que ce changement de ratio était incertain, mais sachant que cela aurait un impact sur l'organisation scolaire s'il y en avait un, l'équipe de direction a choisi de retarder l'envoi des lettres d'admission de décembre à janvier pour ne pas se retrouver comme l'an passé avec huit élèves qui venaient d'être admis en maternelle et qui avaient dus être refusés.

Avant les Fêtes, l'équipe de direction a réfléchi aux impacts d'une baisse des ratios, soit l'obligation de passer de 26 à 20 élèves par classe au primaire. L'impact premier à FACE est l'ouverture de quatre groupes supplémentaires : en passant de 26 à 20 élèves par classe même après la 2^e année, il y aurait 18 élèves (soit une classe) de trop par niveau, de la 3^e à la 6^e. Dans certaines écoles, cela ne pose pas de problème si elles disposent de locaux inoccupés ; mais pas à FACE qui n'a pas les quatre locaux nécessaires. Respecter les ratios reviendrait donc, en l'état, à renvoyer près de 80 enfants dans leur école de quartier.

Une fois l'indice confirmé, l'équipe de direction a informé la CSDM de l'impasse dans laquelle FACE se trouvait. La CSDM a alors tenté sans succès de voir auprès du ministère de l'Éducation et de l'Alliance (syndicat des enseignants) s'il serait possible de déroger à ces nouvelles balises, autrement dit de rester à 26 élèves par classe de la 3^e à la 6^e année, malgré un indice de défavorisation inférieur.

L'équipe de direction a listé les quatre scénarios avec leurs avantages et inconvénients. Selon le scénario retenu, un à six enseignants pouvaient être perdus.

1. Respect des ratios en *ajoutant* les quatre groupes, donc ajout de quatre locaux supplémentaires. Option éliminée faute d'espace.
2. Respect des ratios en *enlevant* les quatre groupes supplémentaires, donc renvoi de près de 80 jeunes à leur école de quartier. Option éliminée car renvoi d'élèves.
3. Aménagement de nouveaux locaux dans les limites de l'espace existant. La CSDM a évalué que deux locaux pourraient bel et bien être aménagés (à ses frais et avant la rentrée 2017). Option retenue, il manquait juste deux locaux et non quatre.
4. Réduction du nombre d'élèves à leur entrée à l'école, soit à l'entrée du secondaire, soit à l'entrée du préscolaire.
 - a. Au secondaire, comme les enseignants sont disciplinaires, supprimer deux groupes aurait pour impact d'enlever un peu de français, de maths, d'anglais et donc enlever un nombre important des enseignants plein-temps actuels pour se retrouver l'an prochain avec de nouveaux enseignants à temps partiel, donc non permanents et différents chaque année.
 - b. Enlever une maternelle et une prématernelle redonnerait deux locaux, mais ferait perdre deux enseignantes plein-temps, en plus d'ajouter un enseignant à mi-temps (deux groupes de prématernelle = un poste).
 - c. Enlever la prématernelle ferait perdre un poste au préscolaire, mais ferait gagner deux locaux (celui de la classe et celui du bloc éducatif). Option retenue.

Le scénario retenu permet de :

- Respecter les ratios (obligation du ministère de l'Éducation et de la convention de l'Alliance);
- Aucun impact sur notre clientèle actuelle (celle déjà en classe);
- Aucune instabilité qui aurait été engendrée par des postes à temps partiel;
- Le moins de perte d'emploi chez nos enseignants (un seul poste).

Anne-Karine Tremblay, en plus de souligner que l'école Le Plateau a pu négocier une période de transition dans un cas similaire, s'indigne que cette décision nuit à l'accès à la prématernelle pour les élèves des quartiers défavorisés. La direction est d'accord avec cette remarque. Sheena Bassani demande si tout cela aura un impact sur les élèves de la CSEM; Line Rondeau indique que non. Geneviève Dodin demande pourquoi l'équipe de direction a attendu de présenter ce dossier aux membres du CÉ.

S'ensuit un débat animé sur le rôle des membres du CÉ. La perception générale est que seules les décisions sans importance, comme la formation payée par le budget du CÉ ou les sorties éducatives, sont discutées et votées. Le sentiment est partagé autour de la table; les décisions sont prises sans discussion et le CÉ est toujours mis devant le fait accompli. Il est décidé à l'unanimité d'Andrew Edwards convie une réunion extraordinaire du CÉ dès la semaine prochaine avec comme sujets de discussion la nouvelle offre de service de l'école et le rôle du CÉ et de chacun au sein du CÉ et de l'école.

6.6. Dépôt du MESA

Frédéric Boudreault présente deux documents du MESA : le bilan de 2015-2016 et les objectifs pour 2016-2017. Alyssa Kurzmarov remarque que d'après ce rapport la maîtrise du français semble correcte pour les élèves de la CSEM ; ce n'est pourtant pas ce qu'elle entend. Geneviève Dodin demande quel sera l'impact réel si les membres du CÉ refusent d'approuver ce rapport, présenté à la dernière minute (plutôt que dans les cinq jours ouvrables précédents la réunion) ; les membres du CE n'ont jamais approuvé le budget de l'école et pourtant l'école fonctionne. Frédéric Boudreault souligne que ce rapport résulte de chiffres qui lui sont envoyés par la CSEM et non de ses propres appréciations.

Il est décidé de procéder à l'approbation des documents par voie électronique pour laisser à tous le temps d'en prendre connaissance. Frédéric Boudreault doit faire parvenir aux membres du CE les documents pour approbation pour le 30 janvier au plus tard.

7. Rapports du président

Andrew Edwards décide de reporter ce point à la prochaine réunion, pressés que nous sommes par le temps.

8. Rapport des parents

8.1. Comité de parents CSDM

Anne-Karine Tremblay résume les points discutés à la rencontre du 17 janvier :

- Une ébauche du futur Code de conduite des employés de la CSDM a été envoyée au comité de parents pour commentaires. Or, il appert que celle-ci a une notion très large du concept d'employés, incluant même les bénévoles, donc les parents qui s'impliquent dans les différents niveaux, incluant les parents du comité de parents. Tout le monde est d'avis de demander à ce qu'un code séparé soit écrit pour les bénévoles qui ne sont pas des employés.
- Une présentation des principaux impacts de l'adoption du projet de loi 105 a été faite, soulignant le droit de vote accordé aux commissaires parents. Un autre aspect de la Loi touche les projets éducatifs des écoles. Les commissions scolaires ont maintenant jusqu'en juillet 2018 pour déposer leur plan d'engagement vers la réussite scolaire, les écoles devant fournir leur projet éducatif en

phase avec ce plan d'action de leur CS un an plus tard. Les projets éducatifs en cours de révision sont donc en suspens, aucun nouveau projet ne pouvant être entériné avant cet échéancier. Le travail sur la révision du Projet éducatif de l'école devra suivre ce nouvel échéancier.

- Un rapport faisant état des bâtiments excédentaires de la CSDM sera déposé dans les prochains mois.
- Une discussion a suivi sur l'offre alimentaire. Plusieurs écoles étant prises avec l'application très restrictive de règles édictées par les directions d'école sur les contenus des boîtes à lunch, la CSDM a envoyé à toutes les directions d'école un rappel en décembre réitérant la présence absolue des parents dans le choix du contenu des boîtes à lunch de leurs enfants. L'infolettre CSDM de décembre contenait également cette information à l'attention des parents, partagée ensuite sur la page Facebook des parents de FACE. Plusieurs représentants d'école soulignent également le temps trop court pour manger dû à un manque d'espace et à la nécessité de faire des rotations, et aussi à l'ambiance lourde et stressante lors des repas du midi. Un sondage sera envoyé prochainement aux parents pour évaluer leur satisfaction tant face à l'offre alimentaire que sur le temps alloué aux repas.

8.2. Comité de parents CSEM

La réunion du Comité de parents CSEM n'a pas encore eu lieu. Alyssa Kuzmarov en fera un rapport lors de la prochaine réunion.

8.3. Rapport de l'OPP

Geneviève Dodin indique que le service de garde fait tellement bien son travail de surveillance à l'entrée de l'école que plus aucun parent ne peut y rentrer. Toutefois, il serait souhaitable que, pour aider leurs enfants à retrouver des objets perdus, les parents soient, de façon exceptionnelle, autorisés à les accompagner dans l'école. Elle va émettre des suggestions à Lise Leblanc à cet effet.

Geneviève Dodin demande quand les élèves de la CSEM pourront finalement acheter une carte repas. Frédéric Boudreault indique que c'est une question de jours et que la carte-repas pourra être achetée par les parents avec de l'argent comptant uniquement (aucun chèque accepté).

Finalement, elle demande si la prise d'absence en classe par ordinateur aura bientôt lieu puisque les enfants qui arrivent en retard en classe doivent redescendre à l'accueil, faire la file (parfois trente minutes) pour obtenir un billet de retard, avant de revenir à leur classe encore plus en retard. Line Rondeau répond qu'actuellement, l'école est fonctionnelle, mais qu'aucun projet de développement n'est travaillé présentement. Annie Lamarre est absente depuis fin octobre 2016 ; elle-même est en poste intérimaire depuis début janvier seulement. Seulement deux rencontres avec l'ensemble des enseignants ont pu avoir lieu cette année. D'autres grands dossiers comme la révision du projet éducatif ont pris du retard; l'an passé en raison de la grève des enseignants, cette année pour les circonstances ci-haut mentionnées. Elle demande que les parents fassent preuve de compréhension et de patience.

8.4. Rapport de la Fondation

La Fondation a déjà fait son rapport en 5.1.

9. Rapport du Conseil des élèves

Daphnée Léger indique que le conseil organise un bal de St Valentin pour les 5^e-6^e années à l'instar de l'OPP en 2015/2016. Ce bal servira à amasser des fonds pour l'organisation du bal de graduation du secondaire 5. Il se tiendra le vendredi 24 février, en fin d'après-midi (heures exactes à confirmer). Elle demande si Andrew Edwards pourra faire l'animation musicale pour cet événement. Andrew Edwards

accepte et verra s'il peut emprunter du matériel audio comme l'année passée. Une lettre d'invitation sera sous peu envoyée aux élèves de 5^e et 6^e. Geneviève Dodin offre l'aide des parents et de l'OPP au conseil des élèves, s'ils en ont besoin.

10. Rapport des enseignants

10.1. Points d'information

Aucun point.

10.2. Activités et sorties

Geneviève Dodin réagit à une demande d'autorisation de sortie qu'elle a signée récemment pour un de ses enfants, pour une sortie qui n'avait pas été présentée au CÉ. Elle comprend qu'il s'agit d'une sortie de moins de 30\$, mais estime qu'aller patiner pendant deux heures de classe ne correspond pas à sa conception d'une sortie dite éducative. Elle souhaite que les activités soient au moins communiquées aux membres du CE *avant* l'envoi des formulaires d'autorisation aux parents. Taowa Munene-Tardif rappelle que l'équipe de direction peut fournir cette liste au moment qui lui convient, et non à chaque réunion. Line Rondeau ajoute que la procédure exigeant de passer par le CPEPE et le CÉ pour les activités supérieures à 30\$ est nouvelle pour les enseignants et qu'ils doivent prendre l'habitude de la suivre.

Line Rondeau indique à ce titre que plusieurs activités ont été acceptées par le CPEPE hier :

- Une sortie au Centre des sciences pour les 9^e;
- Une sortie de patin pour les 5^e;
- Une journée carrière à l'école (présentation des CEGEP) pour les 10 et 11^e;
- Une après-midi avec les joueurs des Alouettes à l'auditorium de l'école pour tout le Secondaire;
- Une journée de ski au Mont Gabriel pour les 4, 5 et 6^e.

11. Rapport des autres membres du personnel

11.1. Service de garde

En l'absence de Lise Leblanc, ce point est passé.

11.2. Personnel de FACE

Jacques Archambault indique que Justine Lefrançois, la technicienne à l'auditorium, a démarré une ligue d'improvisation pour tous les niveaux au secondaire et que cette ligue remporte un grand succès.

12. Rapport de la direction

Line Rondeau fait un bref survol des dernières nouvelles à l'école.

- Les locaux de la CSDM ont été inondés pendant les vacances de Noël; tous les dossiers sont donc retardés car les répondants CSDM ne sont souvent pas encore joignables.
- L'école est aux prises avec une épidémie de gastro fulgurante et inédite. Une équipe spéciale de nettoyage est rentrée le week-end dernier pour désinfecter l'école.
- Au niveau EHDAA, deux ressources supplémentaires ont été engagées; une au secondaire et une au primaire.
- Admissions : en respect du pourcentage imposé issu du territoire de St-Léon de Westmount, ce sont 6 élèves qui ont été acceptés à l'école.

- Les huit élèves qui avaient été tirés au sort puis refusés l’an passé ont été acceptés; la conséquence est que quatre élèves de la fratrie tirés au sort également sont en liste d’attente.
- La grille matière doit être révisée avec les enseignants et ce n’est qu’à ce moment-là que pourra être évalué le lieu de l’aménagement des deux nouveaux locaux exigés par les modifications à l’offre de service discutée en 6.5.

13. Rapport des sous-comités

13.1. Projet éducatif

Une réunion avec de la direction et des parents devrait se tenir prochainement, dès le retour d’Annie Lamarre.

13.2. Transport

Suite à la rencontre qui a eu lieu à l’école le 21 octobre 2016 avec les représentants des Autobus Campeau et de Taxelco, Campeau devait soumettre une offre de services pour les coûts de transport en autobus selon les trajets qui avaient cours à l’école en 2015/2016. Lors de la rencontre à l’école, Campeau disait être environ 25% plus bas que ses compétiteurs et être en mesure d’analyser les trajets en fonction de points de service ou d’arrêts plus groupés. Après plusieurs relances pour obtenir cette offre, Anne-Karine Tremblay a appris en janvier, par l’entremise de Taxelco, que Campeau répondrait à une offre de service de la CSDM si la CSDM en faisait paraître une.

Que s’est-il passé entre le 21 octobre et le 9 janvier? Campeau a dû parler au gestionnaire des transports à la CSDM, Monsieur Sénécal (information confirmée par une représentante de l’école Fernand-Seguin entre temps) qui a dû leur demander de ne pas fournir une telle offre de services. Cette soumission aurait en effet permis à la Coalition des parents pour le transport scolaire de retourner auprès de la CSDM et de lui demander de réévaluer l’apport des parents au transport de leurs enfants, ce qui n’était sans doute pas dans leurs plans. La CSDM semble ici avoir clairement voulu nous couper l’herbe sous le pied et ne semble pas vouloir travailler pour trouver des solutions.

Ceci étant dit, le rapport sur le financement du transport scolaire a été remis le 18 janvier 2017 au comité interne de transport de la CSDM, selon madame Robinson, commissaire-parents. Ce rapport n’est pas encore rendu public; la Coalition des parents pour le transport scolaire attend qu’il le soit pour comprendre davantage les coûts afférents au transport scolaire sur le territoire de la CSDM et poser des questions supplémentaires. À suivre.

14. Varia

Alyssa Kuzmarov indique que les activités parascolaires pour le primaire, dont elle a coordonné l’implantation à l’école avec Frédéric Boudreault, commencent la semaine prochaine.

15. Levée de la séance et prochaine séance

La levée de la séance est proposée par Taowa Munene-Tardif à 21 h 30. La prochaine séance aura lieu le mardi 21 février 2017.

Myriam Bouroche
27 janvier 2017

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 6 DÉCEMBRE 2016

No	Action	Responsable	Statut
1.	Apporter les modifications au procès-verbal et liste d'actions de la séance du 11 octobre 2016	Geneviève Dodin	Fait
2.	Mettre à jour la Liste des dossiers à suivre 2016/2017 et répartir les items parmi les membres du CÉ	Myriam Bouroche Andrew Edwards	Fait Répartition à faire
3.	Publier le procès-verbal de la séance d'octobre 2016 sur le site de l'école	Annie Lamarre	Fait
4.	Confirmer que le retour du 5 ^e jour/semaine de la technicienne en bibliothéconomie est bien financé par la CSDM	Annie Lamarre	A suivre
5.	Inviter les formateurs gratuits du CREP à offrir des formations aux parents de l'école (nombre minimum de parents présents)	OPP	Fait le 12/12
6.	Présenter un sommaire des états financiers de la Fondation pour la prochaine réunion	Sheena Bassani	Fait
7.	Obtenir une dérogation au tribunal pour faire poser une clôture à la cour	Annie Lamarre	A suivre
8.	Envoyer aux membres du CÉ le pourcentage d'élèves du quartier qui fréquentent déjà l'école	Annie Lamarre	Fait
9.	Communiquer aux parents l'atelier devoirs et leçons proposé le 23/01/2017 de 16h à 18h	Annie Lamarre OPP	Fait
10.	Déterminer si l'atelier Devoirs et leçons peut être donné dans les deux langues	Geneviève Dodin	Fait
11.	Proposer des alternatives anglophones à l'atelier francophone	Membres EMSB	Fait
12.	Réfléchir à l'affectation possible du budget de fonctionnement du CÉ, faire des propositions	Tous	Fait
13.	Soumettre les documents relatifs au budget de l'école, avec information par fonds	Annie Lamarre	À suivre
14.	Annoncer la rencontre de travail « parents » sur le projet éducatif, le 8 février 2017	Annie Lamarre OPP	Date à changer
15.	Vérifier si le membre de la communauté a obtenu le droit de vote par l'adoption du PL105	Stéphanie Bellenger-Heng	À suivre
16.	Corriger la pagination du document Règles de régie interne ainsi que la coquille au point 7.4.	Myriam Bouroche	Fait



17.	Mettre à jour le registre des résolutions 2016/2017	Myriam Bouroche	Fait
18.	Publier une version à jour du calendrier scolaire modifié sur le face.csdm.ca et l'envoyer aux parents	Frédéric Boudreault	Fait, mais la date du 24 mai a été omise (à compléter)
19.	Prendre connaissance de la lettre de la FCPQ	Andrew Edwards	À suivre
20.	Faire passer le document sur les AG à Myriam Bouroche pour la rédaction des procédures	Geneviève Dodin	Fait
21.	Faire un suivi auprès de la CSDM quant à la résolution 2016-10-11-002 (élèves du territoire St Léon de Westmount)	Andrew Edwards	À suivre
22.	Faire un suivi auprès de la CSDM quant au taux d'occupation réel de l'école	Andrew Edwards	À suivre
23.	Demander à Lise Leblanc de fournir plus de détails sur l'application HopHop	Geneviève Dodin	Fait
24.	Proposer à la mère d'élèves intéressée par une caisse scolaire de cédule une rencontre avec M. Boudreault	OPP (Geneviève Dodin)	Fait
25.	Confirmer l'organisation d'un bal de St Valentin par le Conseil des élèves pour les 5 ^e -6 ^e années	Conseil des élèves	Fait
26.	Vérifier que l'horaire du club des petits déjeuners est adapté à l'heure d'entrée dans l'école des élèves	Annie Lamarre	À suivre
27.	Lancer les travaux du comité de promotion du secondaire à FACE	Joe Cacchione	À suivre